



F  
S  
U

# Bulletin de la Section Départementale de Seine-Saint-Denis du SNU.ipp



Syndicat National Unitaire Instituteurs  
Professeurs des écoles - P.E.G.C.

Bulletin n°541 de janvier 2007  
ISSN : 1250-3509

## La profession passe à l'action

### **Il nous faut obtenir des créations massives de postes budgétaires**



- Pour des réductions d'effectifs dans les classes.
- Pour assurer le remplacement des maîtres.
- Pour être en situation de scolariser les enfants handicapés.
- Pour développer les RASED.
- Pour faire cesser le scandale des stages filés et imposer une formation initiale et continue de qualité.
- Pour s'opposer à toutes les attaques contre l'Ecole et ses personnels.

## **Samedi 20 janvier 2007 MANIFESTATION NATIONALE À PARIS**

à l'appel de la FSU  
(Heure et rendez-vous précisés ultérieurement)

### **Semaine d'action du Lundi 22 au Vendredi 26 janvier 2007 Grèves tournantes par bassin en Seine-Saint-Denis**

(Les raisons de la grève,  
le détail du plan d'action en pages intérieures)

*Meilleurs voeux à toutes et à tous !*

Le ministère de l'Éducation Nationale a entrepris une vaste opération de démolition de l'image du service public d'éducation pour mieux faire passer sa politique d'économies budgétaires, de régressions sociales et de réduction des objectifs de réussite pour tous les élèves.

«Les socleurs» n'hésitent pas sur la méthode pour mieux imposer l'austérité : pressions, intimidations, menaces, injonctions. **Austérité rime toujours avec autorité dans ce qu'elle a de plus restrictif.**

Le ministre se répand en propos rétrogrades (méthode syllabique, grammaire) et même lorsqu'il se calme le mal est fait.

Alors que la carte scolaire est en préparation, l'inspecteur d'académie, au mépris de la transparence et du paritarisme, n'affiche aucune de ses orientations pour l'année scolaire à venir.

C'est la voie ouverte aux projets dits "innovants" provoquant déréglementation et municipalisation renforcée de l'école (voir l'exemple de Bondy p.5).

Partout en France, on punit financièrement les directeurs qui n'obéissent pas au doigt et à l'œil (blocage administratif, logiciel base élève).

Quant au droit des personnels en Seine Saint-Denis, il continue à être bafoué dans le cadre des permutations. De nouveaux barèmes condamnent les plus anciens à rester bloqués dans le département sans possibilité de permuter. Quant aux demandes de rapprochement de conjoints, de nombreux collègues resteront sur la touche malgré les discours démagogiques du ministre. Comble du mépris, le ministère refuse de recevoir la Seine Saint-Denis.

On épuise les PE2 dans des stages filés pour les transformer en remplaçants des directions d'écoles à 4 classes (protocole de direction signé par une seule organisation minoritaire), ou de stages de formation qui n'existent pas ou peu, ou en complément de service des temps partiels.

Si nous ne réagissons pas, ils vont continuer encore plus fort. (De nombreux projets sont dans les cartons).

L'heure est à la mobilisation et à la prise de nos responsabilités individuelles et collectives, demain sera ce que nous aurons laissé faire ou... ce que nous en ferons.

Toutes les raisons de faire grève et de  
à se faire respecter e

## CRÉATION MASSIVE DE partout en France et

*Il faut créer  
des milliers  
de postes,  
nous avons  
su l'obtenir  
en 1998  
pour  
la Seine  
Saint-Denis,  
il nous faut  
ensemble  
«remettre  
le couvert»*

- L'augmentation du nombre de places au complémentaire (encore 200 cette année !).
- Réduction importante des effectifs par classe
- Renforcement du remplacement des maîtres
- Prise en charge par l'école, et non par des suppléants qui suppose un développement des postes en
- Développement de structures extérieures à l'école
- Renforcement de l'accompagnement de la pratique de temps de concertation remplacé par
- Développement du «plus de maîtres que de classes»
- Arrêt des stages filés, prise en compte de trois possibilités de stages de trois semaines
- Rétablissement du paiement de l'ISSR pour les postes partagés (1/2 + 1/2).
- Création d'emplois statutaires : de secrétaires pour les enfants handicapés.

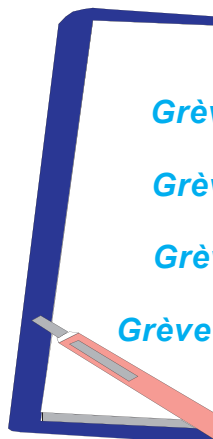
### Imposons le respect de nos droits

- ◆ Paiement dans les temps des salaires, indexés
- ◆ Prise en compte des promotions sans retard
- ◆ Remise des rapports d'inspection dans les délais
- ◆ Rétablissement d'un fonctionnement normal

## Grèves tournantes

Janvier : Préparation  
de la Carte Scolaire  
*Intervenons ensemble  
pour faire entendre  
les besoins de nos écoles.*

*Chaque jour,  
assemblée générale  
dans les villes à 9 h  
et rassemblement  
à l'Inspection Académique.  
Faisons-nous entendre !  
Occupons le pavé pour mieux  
nous occuper de nos affaires !*



*Le détail des  
et rendez-vous  
sur le site  
du SNU.ipp*

montrer la détermination de la profession  
à lutter pour obtenir la

## LES POSTES BUDGÉTAIRES en Seine-Saint-Denis !

recours P.E. pour que cesse le recours systématique à la liste com-

se.

s.

dispositifs extérieurs, du traitement de la difficulté scolaire, ce qui  
RASED.

l'école et de soins des enfants (services publics, partenaires).

scolarisation des enfants handicapés avec mise en place systéma-  
pour assurer les réunions d'équipes éducatives.

classes», du temps de concertation.

l'épuisement des PE2, rétablissement de la formation continue sur  
es (et non pas deux).

les remplaçants sur l'ensemble des jours de la semaine, ainsi que

ariat, de bibliothécaires, d'accompagnants de la scolarisation des

:

emnités, arrêt des prélèvements inopinés.

rd.

délais.

al des organismes paritaires notamment CTP et CDEN).

## dans le département

ve du bassin 4 : Lundi 22 janvier 2007

ve du bassin 3 : Mardi 23 janvier 2007

ve du bassin 2 : Jeudi 25 janvier 2007

du bassin 1 : Vendredi 26 janvier 2007

Les stagiaires PE2 sont appelés à faire grève le jour  
de cette semaine où ils sont en stage filé (même si ce  
jour ne correspond pas au bassin en grève) et à rejoind-  
re les A.G. des villes en grève ce jour là. La solidarité  
des collègues doit jouer pour permettre leur entrée dans  
l'action. Chaque jour nous ferons un «pôle PE2» sur  
le parvis de l'Inspection Académique.

A.G

MS

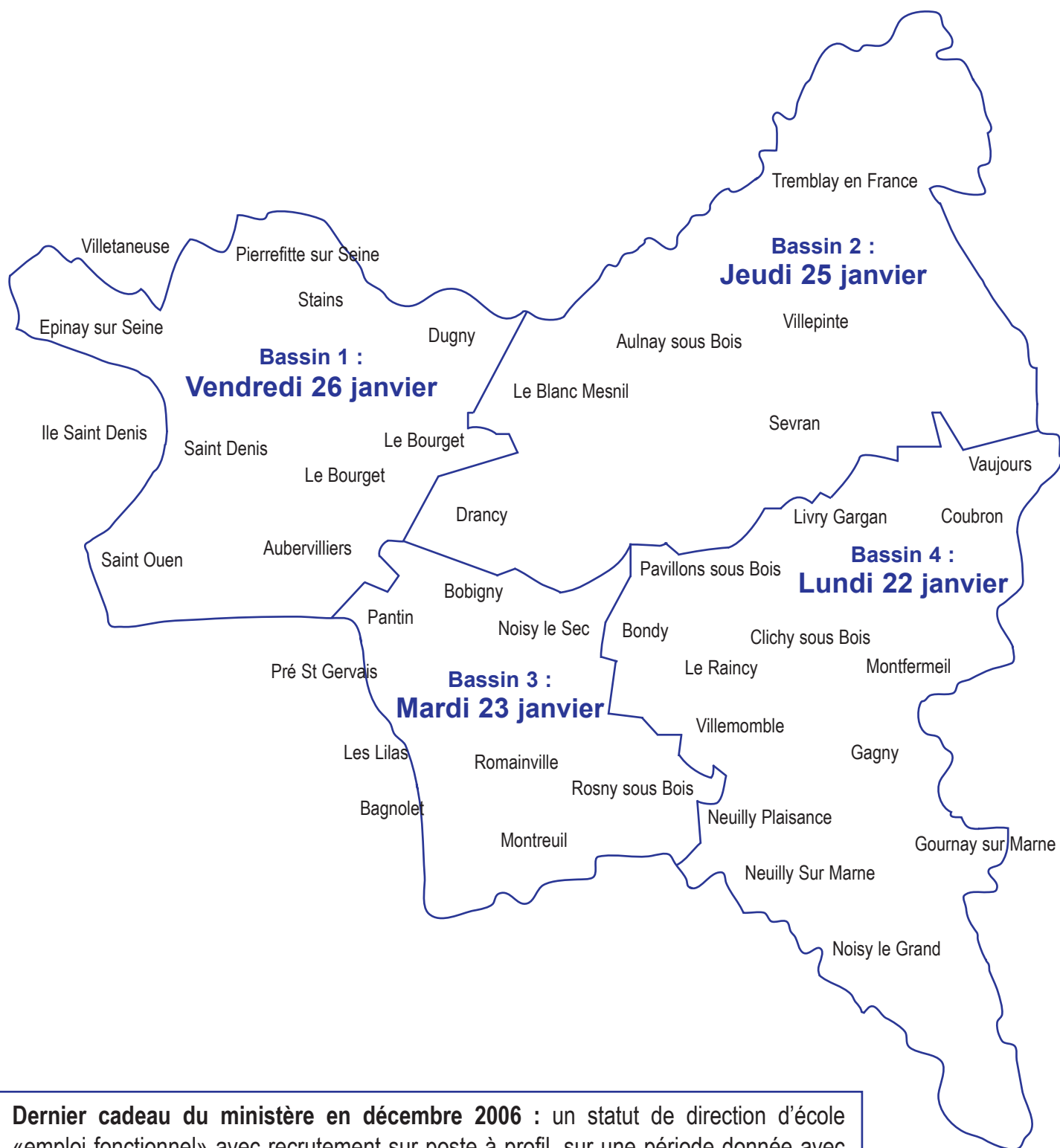
93.

## Je fais grève et je rejoins le combat collectif parce que :

- Je veux un allègement des effectifs dans ma classe pour une meilleure réussite de mes élèves.
- Je ne peux plus faire classe quand les collègues malades ne sont pas remplacés et que les élèves sont répartis.
- Je suis choqué des conditions qui sont faites aux PE2 entrant dans le métier.
- Je refuse une formation initiale centrée sur le seul socle commun.
- Je veux retrouver la possibilité de partir en stage de formation continue.
- Je ne supporte plus les pressions, les discours réducteurs du ministre, les injonctions et les menaces.
- J'en ai assez de l'absence de solution pour les élèves qui se mettent en danger et qui mettent en danger les autres.
- J'en ai assez de ne pas avoir de temps de concertation.
- Je refuse de transférer à des dispositifs extérieurs des noms d'élèves que je repère en difficulté et à qui le système éducatif ne propose plus de remédiation.
- Je m'oppose à la disparition progressive de la médecine scolaire.
- Je veux pouvoir participer aux permutations nationales et obtenir le département que je demande dans un délai raisonnable.
- J'exige des moyens à la hauteur d'un service public rénové capable d'accueillir tous les enfants dans de bonnes conditions, d'offrir le meilleur à tous, à ceux qui réussissent facilement comme à ceux qui sont en difficulté.

C'est ma dignité que je défends.  
C'est notre professionnalisme que nous défendons !

## Bassin par Bassin : Grèves tournantes



**Dernier cadeau du ministère en décembre 2006** : un statut de direction d'école «emploi fonctionnel» avec recrutement sur poste à profil, sur une période donnée avec mobilité imposée. Ce statut d'emploi impliquerait forcément des responsabilités hiérarchiques. Plus d'infos sur le site du SNUipp 93 et dans notre presse à venir.

**Sommaire** : p.1 : La profession passe à l'action - p.2 et 3 : Création massive de postes budgétaires  
 p.4 : Bassin par bassin : grèves tournantes - p.5 : Projet "innovant" ? L'exemple de Bondy  
 p.6 : Stage de formation Syndicale ; Promotions 2006/2007  
 Congrès de la FSU 93 ; Langues vivantes ; Prochaines réunions paritaires.

## Projet «innovant» ? L'exemple de Bondy

### *Partenariat entre une école de Bondy (en construction) et la maîtrise de Radio France pour une classe en 2007-2008*

Un projet a été exposé à une partie des enseignants de Bondy concernant une des classes de la nouvelle école qui doit voir le jour à Bondy Nord. Ce projet serait une proposition de partenariat avec la maîtrise de Radio France. Il est proposé par Monsieur le Ministre de l'éducation nationale. Nous analysons ce choix comme étant celui de l'expérimentation d'un «projet d'excellence» dans le cadre d'un dispositif propre aux réseaux ambition-réussite .

Son budget serait conséquent : il est question de 245.000 euros. L'école se verrait ainsi équipée de pianos, de murs insonorisés, et les enfants concernés bénéficieraient d'interventions particulières.

Ce projet prévoit de détecter des enfants de Bondy Nord qui seraient auditionnés dans les classes de CP dès cette présente année scolaire afin d'être regroupés dans une seule et même classe de CE1 de la nouvelle école. Pour être retenus les enfants devront avoir des «aptitudes vocales», envie de participer au projet, et leur famille devra être d'accord et adhérer au projet.

L'enseignant de CE1 serait un instituteur maître formateur dégagé de ses obligations de formateur (visites et suivi des stagiaires PE2) et l'école se verrait attribuer un directeur «prioritaire» de Bondy.

**Aucune instance paritaire susceptible d'être informée de ce projet pédagogique particulier et des modifications réglementaires et statutaires qui seraient mises en oeuvre au niveau local n'a été réunie. Ce projet apparaît hors d'une réflexion globale sur le développement des activités artistiques (dont musique et chant vocal) dans le premier degré en Seine Saint Denis. Il perd de ce fait, de sa crédibilité. Rappelons ici que le département a perdu ½ poste de CPC musique à la rentrée 2006 et que les stages de formation continue des enseignants dans ces disciplines ont diminué.**

Le SNUipp FSU rappelle que l'objectif de l'éducation nationale, c'est la réussite de tous les élèves et pas seulement d'un petit nombre. Les opérations vitrines ont pour but de laisser croire que chacun a sa chance dans la grande loterie de «l'égalité des chances», et renvoie l'échec sur la responsabilité individuelle des citoyens. Ce type de projet préfigure la répartition inéquitable des moyens.

Pendant qu'une classe, voire une école fonctionnera avec un financement particulier, les élèves des autres écoles devront se contenter d'un livre pour deux ou pour quatre. Pendant que quelques uns se déplaceront pour participer à des concerts, tous les autres ne partiront pas plus en classes transplantées ou autres classes de neige d'ailleurs abandonnées depuis longtemps, faute d'argent pour le faire.

Pourquoi déréglementer les procédures d'affectation des personnels (affectation du directeur) ? Toutes les logiques d'individualisation des carrières et de salaire au mérite sont concentrées dans ce type de projet. Nous ne pouvons laisser croire que certains seraient plus méritants que d'autres; tant pour les élèves que pour les enseignants. Nous refusons de remplacer la notion d'apprentissage par celle de performance. Nous ne pouvons prendre la responsabilité de remplacer l'apprentissage de la socialisation par celui de la compétition et de l'individualisation.

Pendant que très peu (élèves ou profs) seraient cooptés, auraient de meilleures conditions d'entrée dans les apprentissages pour les uns (les élèves) et de meilleures conditions de travail pour les autres (les profs), la grande majorité des «pas méritants, de ceux qui n'ont pas les bonnes relations» (la quasi totalité de la population) resterait dans le cadre du service public «à minima». Toute la logique de la Loi Fillon, du socle commun est présente dans ce projet.

### **Nous refusons ce projet, nous faisons d'autres propositions :**

Porteurs d'une conception de l'enseignement pour tous et de la volonté d'assurer la réussite de tous, nous ne sommes pas opposés à toute expérimentation. Nous sommes favorables à la mise en place d'un projet clairement identifié qui développerait le chant vocal pour tous les élèves d'un quartier. Les enfants seraient ceux que la carte scolaire prévoit d'affecter. Cette école pourrait être un lieu de formation pour les stagiaires PE2 et créerait ainsi les conditions du «rayonnement» de cette pratique scolaire et son développement partout. La pratique du chant vocal progressivement étendue depuis ce lieu «pilote» permettrait probablement la naissance de «vocations» ; à charge pour les écoles de musique municipales de favoriser l'inscription des enfants ainsi éveillés à cette pratique et par le biais de partenariats auxquels nous sommes habitués de faire toute la publicité nécessaire pour rendre les inscriptions possibles pour tous les enfants, y compris ceux issus des milieux les plus défavorisés.

### **Si des expérimentations doivent être menées, elles doivent l'être dans un cadre identifié avec des objectifs clairement exposés et en concertation avec les personnels et avec les organismes paritaires.**

- Avec l'argent existant (il existe puisqu'il arrive), créons une école d'application avec un directeur spécialisé (DEA) nommé selon les règles normales d'affectation des personnels, avec des personnels formateurs de terrain nommés selon les règles habituelles du mouvement.
- Dans cette école d'application où les enfants du quartier viendraient sans dérogation d'aucune sorte, installons des instituteurs maîtres formateurs qui recevront des stagiaires enseignants des écoles qui apprendraient ainsi à enseigner le chant vocal à tous les enfants du département.
- Le travail de chant choral entrepris depuis plusieurs années par les enseignants dans les écoles -dont celles de Bondy- peut être le point d'appui d'expérimentations particulières construites avec les enseignants déjà engagés dans cette voie.
- Avec l'argent de ce partenariat organisons des sorties scolaires pour tous les enfants de la ville pour aller au concert, y compris dans des lieux prestigieux, avec leurs parents. L'excellence, nous l'avons tous en nous, elle ne demande qu'à être réveillée. Un partenariat avec des artistes doit permettre au plus grand nombre de voir sa perception artistique et sa sensibilité découvertes.

### **Tous capables !**

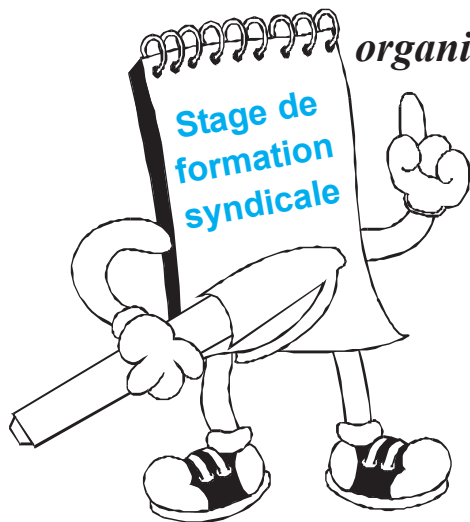
Tous les enfants de la zone d'éducation prioritaire, tous les enfants de Bondy, **tous les enfants sont tous capables**. Refusons cette logique de tri dont le seul objectif est de faire intégrer l'idée que la masse des individus devra se contenter du socle commun pendant qu'une petite minorité aura le droit au meilleur. Accepter cela c'est accepter le tri social.

**Le SNUipp réaffirme son attachement profond à la réussite de tous les élèves. Les moyens humains et matériels doivent être augmentés et répartis dans l'équité et la transparence. Dans le cadre de l'école, il ne saurait être question de «détection des talents».**

**Le SNUipp soutiendra tous les collègues qui refuseront la détection des élèves dans leur classe.**

**L'affectation des personnels doit se faire de manière réglementaire dans le cadre des procédures habituelles. Le snuipp y veillera dans les organismes paritaires et rendra publiques les procédures irrégulières.**





organisé par le SNU.ipp/FSU 93

**Samedi 20 janvier 2007**

de 8 h 30 à 12 h

**Bourse Départementale du Travail à Bobigny  
(1 place de la Libération) Auditorium**

- avec • **Jean Foucambert** (A.F.L.)  
*Voie directe - voie indirecte.  
Pédagogie de la lecture, histoire et politique.*
- **Martine Lacour** (formatrice à l'IUFM de Créteil)  
*Comment faire avec nos élèves tels qu'ils sont ?*

**Le socle commun, sa signification.**

Pour participer,  
contacter le SNU.ipp 93  
MEL ou TEL  
Nous vous transmettrons  
un modèle d'autorisation d'absence.

## PROMOTIONS 2006/2007

La C.A.P.D. concernant les promotions aura lieu le **vendredi 12 janvier 07 l'après-midi.**

Les résultats seront connus dès le lundi suivant.

**Les collègues syndiqués auront une réponse systématique** ainsi que les collègues qui nous ont envoyé une fiche de contrôle de barème.

Pour les autres collègues, les résultats seront consultables sur notre site internet. Pour accéder à votre résultat personnel vous devez avoir votre code «SNUipp». Si vous ne l'avez pas ou que vous l'avez égaré, envoyez-nous un mel avec votre date de naissance et votre adresse pour que nous vous le communiquions.

### Prochaines réunions paritaires :

- 25 janvier** : Groupe de travail  
CTP 1er degré :  
*"Orientations et dispositifs  
1er degré".*
- 29 janvier** : Groupe de travail  
1er degré : *"Carte Scolaire"*
- 5 février** : CDEN *"Rythmes scolaires"*
- 9 février** : CTP *"Carte Scolaire"*
- 15 février** : CDEN *"Carte Scolaire"*

## Congrès de la F.S.U. 93 18 et 19 janvier 2007

(voir avec votre section locale  
pour la préparation)

Commissions préparatoires ouvertes à tous les  
syndiqués : - **Mercredi 10 janvier à 18 h.**  
- **Mardi 16 janvier à 18 h**  
(à la Bourse Départementale du Travail de Bobigny)

## Langues vivantes

Lors du C.T.P. du 22 décembre, le SNU.ipp 93 a formulé des propositions à insérer dans le projet de circulaire de l'Inspecteur d'Académie sur les langues vivantes.

Nous avons mis l'accent sur la formation des maîtres, le rôle du conseil des maîtres et sur la nécessité de créer une dynamique dispositif en lieu et place d'injonctions et menaces.

*Informations,  
réactions, jour après jour*

... Yakakliké !!!

<http://www.snuipp.fr/93>

